



Administration du personnel et assurances sociales

La gestion des salaires et des assurances sociales est un domaine plutôt négligé par la formation de base. Les perfectionnements professionnels (certificats et brevets) sont par ailleurs souvent très théoriques.

Pour permettre à nos participants de bénéficier d'un véritable avantage sur le marché du travail, nous proposons une formation très complète qui conjugue des notions théoriques approfondies et un atelier de simulation pratique sur PC.

En fin de cursus, nos participants sont capables d'assumer de façon autonome la gestion du personnel et des salaires d'une PME et d'assurer la coordination avec les assurances sociales.

Cette formation se plonge dans la pratique au travers de nombreux exercices concrets de calculs de salaires et de mise en situation dans un contexte professionnel. Les compétences acquises durant le cours sont validées en fin de formation par un examen et une attestation.

Nous collaborons dans cette formation avec l'entreprise Jarogest SA et son directeur M. Roger Eichenberger, expert en assurances sociales.

Objectifs

La formation prépare le participant à assumer de façon autonome la gestion des salaires et des assurances sociales d'une PME

- Gérer les dossiers du personnel
- Connaître les règlements des assurances sociales et des impôts à la source
- Calculer et établir des décomptes et des récapitulatifs de salaires
- Utiliser un logiciel de gestion de salaire (Crésus)

Contenu

1) Administration du personnel et assurances sociales

- Engagements, dossier du personnel, contrats et permis de travail, départs
- Allocations familiales, AVS/AI/APG
- Assurance chômage (LACI)
- Assurance accident (LAA)
- Assurance maladie (LAMal et PG)
- Prévoyance professionnelle (LPP)
- Prestations complémentaires
- Impôts à la source
- Certificats de salaire

2) Salaires sur Crésus Salaires

- Saisie du personnel
- Fiches de salaires
- Bouclage mensuel
- Récapitulation annuelle
- Bouclage annuel

Public

- Toute personne à l'aise avec les chiffres souhaitant se former ou se perfectionner dans la gestion des salaires et des assurances sociales
- Une bonne compréhension de la langue française est requise

Durée

20 jours à raison de 6 périodes de 45 minutes par jour